

Une rentrée sous le signe du déni démocratique

Que dire de cette rentrée politique ? Qu'on s'en rappellera longtemps. Qu'elle marque un tournant dans notre histoire. S'il fallait trois mots pour la qualifier, je choiserais l'attente, la confusion et la colère.

Cette dissolution devait être, de l'avis d'Emmanuel Macron, une clarification par les urnes. Les Françaises et Français se sont massivement déplacés. Ils ont exprimé leur volonté : un rejet de la majorité présidentielle, qui a perdu 85 députés, et une victoire du Nouveau Front Populaire.

Et pourtant.

À l'heure de la rentrée et de la composition du nouveau gouvernement, une grande partie des ministres est issue de la majorité présidentielle, complétée par des membres des Républicains, pourtant quatrième force à l'Assemblée. **Les perdants ont-ils donc gagné ? Est-ce là la vision de la démocratie voulue par Emmanuel Macron ?**

Cette séquence politique marque un précédent pour notre démocratie. Sciemment, le Président de la République a ignoré le résultat des urnes, se croyant au-dessus de tout, et même du vote des citoyennes et citoyens.

Et quel gouvernement nous a-t-il proposé ? Une ministre de l'Éducation nationale qui n'a jamais travaillé sur les questions éducatives ; une ministre déléguée aux Françaises et Français de l'étranger qui ne mentionne même pas ces derniers dans son discours d'investiture ; et la suppression - rectifiée depuis - du handicap des intitulés de portefeuilles ministériels, malgré les 12 millions de personnes concernées, la médiatisation et le succès des Jeux paralympiques en France.

Cela, sans mentionner : une grande partie des ministres ayant soutenu la "Manif pour tous" contre le mariage homosexuel ; le recadrage par Michel Barnier de son Ministre de l'Économie Antoine Armand qui estimait que le RN n'appartenait pas "à l'arc républicain" ; les déclarations de Bruno Retailleau remettant en cause l'État de droit, et revenant sur la proposition décriée par toute la société civile de suppression de l'Aide Médicale d'État pour les étrangers en situation irrégulière...

La séquence qui s'ouvre s'annonce difficile. **Dans ce contexte troublé, il est plus important que jamais de défendre nos valeurs de gauche - humanistes, inclusives et solidaires - et de préparer l'alternative.**

Mathilde Olivlier

Sénatrice des Françaises et Français de l'étranger. Vice-présidente de la commission des affaires européennes. Membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

FRANÇAISES ET FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

1/ L'Allocation Adulte Handicapé à l'étranger : un défi pour de nombreux et nombreuses compatriotes en situation de handicap

À la suite des Jeux paralympiques organisés en France avec succès, j'ai souhaité aborder un sujet crucial : l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et les difficultés rencontrées par beaucoup de nos compatriotes en situation de handicap résidant à l'étranger.

L'AAH est un soutien financier indispensable pour de nombreuses personnes en situation de handicap. L'accès à cette allocation peut toutefois s'avérer particulièrement complexe quand on réside à l'étranger. **Les Françaises et Français en situation de handicap établis à l'étranger peuvent en effet faire face à de nombreuses complications administratives.**

L'absence d'un guichet unique dédié aux Français de l'étranger et le manque de communication directe avec les administrations compétentes en France rendent par ailleurs les procédures particulièrement ardues.

En outre, **la discontinuité des droits entre la France et le pays de résidence** conduit parfois à devoir recommencer intégralement les dossiers lors d'un retour en France, créant des périodes de rupture dans la prise en charge.

Cliquez ici pour en savoir plus

Cliquez ici pour répondre à notre appel à témoignages

2/ Les conseillers et conseillères principaux d'éducation (CPE) à l'étranger privés d'une indemnité pourtant légale

Les conseillers et conseillères principaux d'éducation (CPE) détachés dans le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) sont **confrontés depuis plus de trente ans à une situation inéquitable** : ils ne perçoivent pas l'indemnité forfaitaire prévue par la loi, contrairement à leurs collègues exerçant en France.

Cette situation crée une inégalité de traitement manifeste entre les CPE exerçant en France, qui perçoivent cette indemnité, et ceux détachés à l'étranger, qui en sont privés. Elle est d'autant plus problématique que l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE), présentée comme partie intégrante de la rémunération des CPE, est bien versée aux enseignants détachés à l'étranger.

Face à cette situation qui perdure depuis trop longtemps, j'ai interpellé le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Cliquez ici pour en savoir plus

Lisez notre lettre au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

DERNIÈRES ACTUALITÉS

JEUX DE PARIS 2024

Nous demandons une loi de programmation du sport en héritage des Jeux

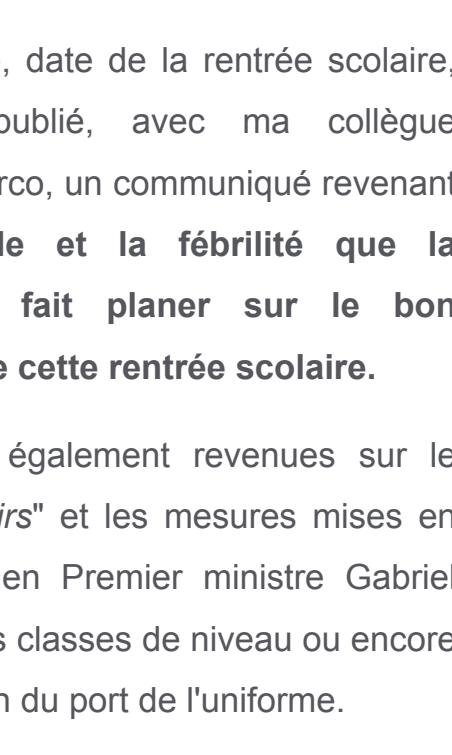
Les Jeux Olympiques et Paralympiques se sont achevés, et le succès populaire de cet événement illustre la **nécessité de construire une nation sportive dans une optique de démocratisation**. Cet horizon est réalisable en faisant de l'héritage des Jeux une priorité de nos politiques publiques.

Dans le cadre de cet héritage, nous demandons une grande loi de programmation pour un sport populaire et émancipateur. **Il est temps de donner les moyens nécessaires au monde du sport.**

Ma tribune dans L'Humanité : "Pour un sport populaire et émancipateur, nous avons besoin d'une grande loi de programmation"

À VOIR AUSSI :

Ma réaction au choix de la France d'organiser les Jeux olympiques d'hiver 2030



Lisez le communiqué

Le 2 septembre, date de la rentrée scolaire, nous avons publié, avec ma collègue Monique De Marco, un communiqué revenant sur l'incertitude et la fébrilité que la dissolution a fait planer sur le bon déroulement de cette rentrée scolaire.

Nous sommes également revenues sur le "choc des savoirs" et les mesures mises en place par l'ancien Premier ministre Gabriel Attal, comme les classes de niveau ou encore l'expérimentation du port de l'uniforme.

COMMUNIQUÉ

« 3 459,58 euros, c'est le coût total d'une rentrée universitaire pour une étudiant·e en STAPS. »

En cette rentrée 2024, l'ANESTAPS, organisation représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation, a présenté son 15e indicateur du coût de la rentrée universitaire. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que **les chiffres sont particulièrement alarmants**. Le coût total d'une étudiant·e en licence STAPS est de 3 459,58 euros. Les frais supplémentaires qui viennent s'ajouter dans une filière spécifique comme celle de STAPS entraînent de fait des situations de forte précarité. À chaque rentrée, les situations sont toujours plus effrayantes.

L'étudiant·e sur 5 ne mange pas à sa faim. Les files d'attente d'étudiant·es aux distributions alimentaires se multiplient dans l'indifférence générale. **Les étudiant·es de notre pays ne devraient pas choisir entre manger ou étudier**. Face à cette précarité grandissante, des mesures d'urgence doivent être mises en oeuvre. Nous réaffirons notre soutien aux repas à 1 euro pour l'ensemble des étudiant·es. Le système des bourses doit être réformé pour enfin bénéficier au plus grand nombre. **Nous porterons le parole de la jeunesse précarisée face à une droite toujours plus déconnectée.**

JOURNÉES D'ÉTÉ DES ÉCOLOGISTES

Les 22, 23 et 24 août ont eu lieu les journées d'été des Écologistes à Tours. **Une magnifique édition avec plus de 3 000 participant·es !**

De mon côté, j'ai participé à trois ateliers : celui du Sénat, durant lequel nous avons présenté notre bilan ; un atelier sur les politiques de jeunesse ; et un atelier sur le sport et les Jeux Olympiques.

Retrouvez ci-dessous deux vidéos qui résument mes interventions ainsi que quelques photos de l'événement.

Journées d'été des Écologistes #1

Journées d'été des Écologistes #2



Mes déplacements ... en Arménie, en Côte d'Ivoire et au Bénin

Du 10 au 15 septembre | Erevan, Arménie

Mon premier jour en Arménie a été consacré à la **situation géopolitique, à l'éducation, aux services consulaires et aux échanges avec la communauté française**. Je me suis d'abord rendue au consulat pour une visite des locaux avec la Consule, Aurélie MOCOEUR. J'ai ensuite visité le Lycée français Anatole France avec le Proviseur, la CPE et le Directeur de l'école primaire.

Cette journée a également été l'occasion de **rencontrer la communauté française**, avec deux temps d'échanges : un déjeuner avec de jeunes volontaires franco-arméniens et avec les personnes âgées soutenues par le dispositif CCPAS. J'ai enfin été chaleureusement accueillie à l'Université française d'Arménie (UFAR), où j'ai pu échanger avec les étudiant·es sur leurs perspectives d'insertion professionnelle.

Mon déplacement en Arménie s'inscrivait également dans le cadre de la **10e Conférence des Jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire** (Inter-Parliamentary Union), pour laquelle je représenterais la délégation française. Cette conférence fut une formidable opportunité d'échanger avec de jeunes parlementaires venus du monde entier.

Enfin, le **Président de la République arménienne** nous a fait l'honneur de nous recevoir. Traité de paix, soutien de la France, situation géopolitique internationale, enjeux politiques locaux : l'échange fut aussi franc qu'amical, à qui nous avons renouvelé le soutien transpartisan du Parlement français à l'Arménie.

Lisez le compte rendu complet



Du 16 au 17 septembre | Abidjan, Côte d'Ivoire

Nous avons commencé notre déplacement à Abidjan par une première journée consacrée aux échanges avec les attaché·es et expert·es actifs dans de nombreux domaines de la coopération en Côte d'Ivoire : audiovisuel public, Institut français, AFD, Campus France Côte d'Ivoire.

Nous ne pouvions passer à Abidjan sans visiter les lycées français (en Côte d'Ivoire, ils accueillent plus de 10 000 élèves dans 12 établissements lycéens) : nous nous sommes donc rendus au Lycée Blaise Pascal et au Lycée international Jean-Mermoz.

J'ai aussi été très heureuse de retrouver Sylvain et Antoinette, **vice-président·es du Parti Vert Ivoirien**, et d'échanger sur le modèle de développement et les enjeux environnementaux en Côte d'Ivoire, ainsi que de retrouver nos élèves consulaires Baptiste Heinz et Jackie Bertho.

La deuxième journée de ce déplacement était principalement consacrée à l'un des sujets politiques et législatifs sur lesquels notre commission a beaucoup travaillé : la **restitution des biens culturels**. Alors que la situation politique a retardé la discussion autour de la loi-cadre en préparation, la société ivoirienne attend avec impatience la restitution du tambour Djidji Ayokwé. **Nous avons rencontré le Ministre de la Culture**, Françoise Le Guennou-Remark, qui nous a présenté sa politique culturelle et son fort engagement envers la valorisation du patrimoine culturel ivoirien, dont le tambour constituerait l'une des pièces maîtresses.

Lisez le compte rendu complet



Du 17 au 20 septembre | Cotonou, Bénin

Après la Côte d'Ivoire, le déplacement de la Commission Culture du Sénat s'est poursuivi au Bénin.

La première journée a été consacrée à des **échanges avec l'agence gouvernementale en charge des politiques culturelles**, l'Agence Française de Développement et l'École du Patrimoine Africain. Nous sommes ensuite allés à Abomey, ville du Murad, dans laquelle de nombreuses œuvres du patrimoine culturel et historique béninois devaient à terme être exposées.

À l'invitation du ministère de la Culture béninois, nous avons participé à la remise des clés du Conseil d'Administration de la famille royale d'Abomey (CAFA) au Roi. Nous avons puisé ces échanges lors d'une réception organisée par l'Ambassade de France au Bénin avec les acteurs culturels béninois.

Notre dernière journée de déplacement a d'abord été **consacrée à l'éducation et à l'enseignement supérieur**, avec une visite du Lycée Montaigne, établissement conventionné historique du Bénin, et de l'Université d'Abomey-Calavi. Nous avons ensuite rencontré les acteurs culturels locaux en visitant la Villa Togbin, où l'écriture et la production de la série *"Le meilleur est à venir"*, présentée sur TV5MONDE Afrique, est en cours. Nous avons également visité le lycée français.

Cette journée s'est terminée sur le patrouilleur de haute mer Commandant Ducuing, en escale au Bénin, qui effectue, au large du Bénin et en collaboration avec les inspecteurs des pêches béninois, des actions de contrôle des bateaux de pêche.

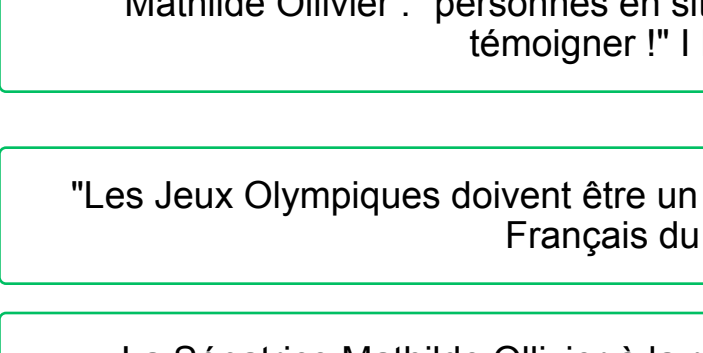
Ces déplacements sont toujours l'occasion de **rencontrer la communauté française** et les élèves Conseillers et Conseillères des Françaises et Français de l'étranger. Merci à Karine Gbaguidi Kerekou, Arsène Atindehou et Josiane Adjovi pour leur disponibilité et l'organisation d'une soirée avec les adhérent·es.

Lisez le compte rendu complet



Rassemblement le 04 septembre Place de la République à Paris en soutien à Paul Watson.

APPEL À L'ACTION



Libérez Paul Watson !

Fondateur de l'organisation "Sea Shepherd", Paul Watson est mondialement connu pour son combat en faveur de la protection des océans, et plus particulièrement contre la pêche à la baleine.

Actuellement détenu par les autorités danoises, il risque l'**extradition vers le Japon**, qui l'accuse d'avoir endommagé des bateaux de pêche japonais.

Signez la pétition

DANS LA PRESSE

TRIBUNE | Israël mène le Liban au chaos : la France et l'UE doivent passer des paroles aux actes | Libération

Appel à témoignages : françaises et français en situation de handicap à l'étranger | Français du monde - ADFE

Mathilde Olivlier : "personnes en situation de handicap à l'étranger, venez témoigner !" | Lesfrançais.press

"Les Jeux Olympiques doivent être un accélérateur de la transition écologique" | Français du monde - ADFE

La Sénatrice Mathilde Olivlier à la rencontre de la diaspora... française en Arménie | Le Courrier d'Erevan

Cliquez ici pour vous désinscrire

Mathilde Olivlier
Sénatrice des Françaises et Français de l'étranger
15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06